



CHARTRE ACHATS & FOURNISSEURS RESPONSABLES

Introduction.....	3
Nos valeurs fondamentales.....	3
➤ Droits de l'homme et normes de travail.....	3
➤ Sécurité et santé.....	4
➤ Qualité.....	4
➤ Environnement.....	4
➤ Fraude, blanchiment d'argent et pratique anticoncurrentielle.....	4
➤ Confidentialité des données.....	5
➤ Cadeaux, dons et conflits d'intérêts.....	5
➤ Anti-corruption.....	5
➤ Assurer une relation financière responsable vis-à-vis des fournisseurs.....	5
➤ Situations de dépendances réciproques avec un fournisseur.....	6
Intégration de critères RSE dans les relations fournisseurs.....	6
➤ Appels d'offre.....	6
➤ Médiation.....	7
➤ Écoute active de la voix des fournisseurs.....	7
➤ Équité financière et égalité de traitement.....	8
Application du code de conduite.....	9
Signature.....	10

Introduction

SALTI est une société familiale spécialisée dans la location de matériels pour les professionnels. Elle apporte aux professionnels du matériel performant et des solutions efficaces pour bâtir un monde meilleur.

Pour relever tous ses challenges, ses collaborateurs travaillent dans un cadre de valeurs qui s'articulent autour de l'esprit d'équipe, du professionnalisme, de l'innovation et du développement durable.

Nous construisons des relations durables avec nos fournisseurs, basées sur l'intégrité, la responsabilité et le professionnalisme. Cet engagement à long terme s'inscrit pleinement dans notre démarche en faveur du développement durable.

Cette charte couvre l'ensemble des familles d'achats et définit les responsabilités de la société. Elle engage SALTI, ses collaborateurs et ses fournisseurs dans une démarche responsable dans tous les sujets développés ci-dessous.

Nos valeurs fondamentales

Nos achats responsables reposent sur les principes suivants :

➤ Droits de l'homme et normes de travail

SALTI s'engage pleinement à respecter les Droits de l'Homme et est fière d'être signataire du Pacte Mondial des Nations Unies. Ces valeurs fondamentales guident nos actions dans toutes les régions où nous opérons et s'appliquent également à l'ensemble de nos partenaires et fournisseurs.

Nous demandons à nos fournisseurs de partager cet engagement en respectant les lois, réglementations et normes internationales relatives aux droits humains, aux libertés fondamentales, ainsi qu'à la santé et à la sécurité. Ces principes doivent être appliqués non seulement au sein de nos organisations respectives, mais également dans toutes les sphères d'influence associées.

Dans cette optique, SALTI et ses fournisseurs s'engagent également à garantir des conditions de travail décentes, lutter contre le travail des enfants, respecter les lois locales, éviter toute forme de sous-traitance en cascade ou de travail dissimulé, et assurer le paiement des cotisations sociales. SALTI veille à cette conformité grâce à un logiciel de suivi dédié.

Nous sommes déterminés à promouvoir ces principes dans toutes ses activités et à encourager ses fournisseurs à en faire de même pour contribuer à un développement durable et responsable.

➤ **Sécurité et santé**

SALTI est fier de voir l'ensemble de son réseau certifié MASE. L'objectif est d'améliorer continuellement la sécurité et la santé des salariés et des personnes qui interviennent sur nos sites et nos chantiers. Toutes les interventions des fournisseurs et des sous-traitants doivent faire l'objet d'un protocole de sécurité ou d'un plan de prévention si les conditions sont réunies. Les fournisseurs doivent respecter les règles de fonctionnement et de circulation de nos sites.

➤ **Qualité**

Une exigence très élevée est demandée à la qualité des produits et services délivrés pour le compte de SALTI en suivant les exigences des bons de commandes. Nous voulons permettre à nos collaborateurs et clients de travailler dans de bonnes conditions et dans un environnement professionnel. Nous attendons une implication forte de nos fournisseurs dès le début du processus d'achats.

➤ **Environnement**

SALTI s'engage pour la transition énergétique et la protection de l'environnement. Notre activité de location de matériel réduit l'impact écologique en favorisant le partage des ressources.

SALTI est certifiée Ecovadis et entend formaliser ses engagements environnementaux à travers la norme ISO 14001 pour ses services centraux.

Nous privilégions l'achat de matériels à faible émission carbone (électriques, hybrides, Diesel Stage V) et le renouvellement progressif de notre flotte de véhicules pour des solutions durables.

Nous demandons à nos fournisseurs de respecter les réglementations environnementales, d'intégrer le développement durable et d'adopter des pratiques RSE. Ces exigences figurent dans nos appels d'offres.

Avec transparence et responsabilité, nous bâtissons une chaîne d'approvisionnement durable.

➤ **Fraude, blanchiment d'argent et pratique anticoncurrentielle**

Fondée en 1950, SALTI s'appuie sur un développement continu guidé par des valeurs fortes et une éthique rigoureuse. L'entreprise proscriit toute forme de fraude, de blanchiment d'argent et demande à ses partenaires de partager ces valeurs. SALTI s'oppose fermement aux pratiques anticoncurrentielles et aux rencontres avec des concurrents pouvant entraîner des comportements illégaux. Signataire du code de conduite anticorruption "MiddleNext", SALTI exige également de ses fournisseurs le respect de ces principes.

➤ Confidentialité des données

Les fournisseurs s'engagent à préserver la confidentialité des informations de SALTl, notamment les données économiques, les choix stratégiques et les volumes d'achats. En retour, SALTl garantit le même respect pour les données confidentielles de ses fournisseurs.

➤ Cadeaux, dons et conflits d'intérêts

Les acheteurs de SALTl ne peuvent ni offrir, ni recevoir de cadeau ou autre avantage qui pourrait influencer une décision commerciale, en accord avec la "Politique cadeaux et invitations". Une interdiction toute particulière est portée sur les boissons alcoolisées qui s'opposent également au règlement intérieur de SALTl. Nous voulons maintenir un standard d'intégrité irréprochable dans toutes les relations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de SALTl et ne jamais faire intervenir notre intérêt personnel.

Pour éviter toute ambiguïté, nous n'acceptons que des cadeaux d'usage d'une valeur symbolique qui ne peuvent être interprétés que comme une manifestation de courtoisie. Nous avons pour principe de ne pas accepter les invitations de nos fournisseurs à des manifestations de détente ou de distraction. Notre participation à une visite d'usine, à un audit technique d'un fournisseur organisé par ce fournisseur ne peut être envisagée que lorsque le programme de ces opérations a un caractère professionnel, en relation directe avec notre mission.

➤ Anti-corruption

SALTl souhaite lutter contre toutes les pratiques de corruption sous toutes ses formes et demande à ses fournisseurs de relayer cette lutte. Pour cela, nous nous engageons à respecter le code de conduite rédigé par Middledenext pour lutter contre toutes les formes de corruption. SALTl met à disposition un canal de signalement confidentiel pour toute violation de cette charte ou des lois applicables. Les lanceurs d'alerte bénéficient d'une protection contre toute forme de représailles.

Une procédure d'alerte via l'adresse "alerte@salti.fr" permet de remonter tout comportement inapproprié.

SALTl dispose en interne d'un référent déontologue, corruption et éthique, qui est chargé de recevoir les signalements, examiner leur recevabilité et d'informer le lanceur d'alerte des modalités suivant lesquelles il sera informé des suites données.

Le périmètre d'intervention du référent déontologue recouvre les salariés SALTl ainsi que les parties prenantes qui auront choisi de faire appel au référent déontologue. Les salariés pourront saisir le référent déontologue, et ce sans préjudice de la responsabilité et des prérogatives de l'autorité territoriale et du supérieur hiérarchique.

➤ Assurer une relation financière responsable vis-à-vis des fournisseurs

SALTl et ses fournisseurs s'engagent à veiller à la fluidité du processus de paiement de bout en bout, payer au plus tard dans les délais contractuels ou légaux et sans exiger de contrepartie déséquilibrée. Informer leurs fournisseurs d'un retard de paiement ou d'une retenue liée ou non à

un litige et dans tous les cas à le traiter de façon proactive.

➤ Situations de dépendances réciproques avec un fournisseur

Le poids trop élevé d'un client dans l'activité d'une entreprise peut être un facteur de risque en cas d'évolution brutale des volumes de commandes. De ce fait, l'acheteur encourage ses fournisseurs à s'engager sur des actions et des initiatives positives pour son organisation (diversification, internationalisation, digitalisation, amélioration des savoir-faire...).

S'il s'avère nécessaire, le désengagement éventuel d'un acheteur est anticipé et progressif afin de tenir compte de l'ancienneté des relations avec l'organisation le cas échéant du degré de dépendance, de ses possibilités de se diversifier ou de s'adapter.

Inversement, un fournisseur qui de fait est en situation de monopole peut mettre en risque les approvisionnements d'un client. Ce dernier souhaitera alors logiquement une ou plusieurs source(s) d'approvisionnement, ce qui pourra s'exprimer dans le cadre de la négociation, par exemple sous forme de cession de licence normalement rémunérée.

Intégration de critères RSE dans les relations fournisseurs

Les critères RSE encadrant la relation entre SALT I et ses fournisseurs sont définis de façon claire, objective et vérifiable. Ils sont partagés de manière transparente afin de garantir une compréhension commune et un engagement mutuel.

➤ Appels d'offre

Le service achat de SALT I a renforcé ses critères de sélection en intégrant pleinement les enjeux RSE dans le choix de ses fournisseurs de matériels. L'appel d'offres est désormais structuré en deux étapes : il commence par un questionnaire RSE destiné aux fournisseurs, afin d'évaluer leur engagement et leurs pratiques responsables. Seules les entreprises ayant répondu à ce questionnaire peuvent ensuite accéder à la seconde phase, dédiée aux propositions commerciales et tarifaires.

Cette nouvelle organisation reflète la volonté de SALT I d'adopter une démarche de sourcing responsable. Au-delà des performances économiques, sont ainsi pris en compte des critères environnementaux, sociaux et de respect des droits humains pour établir des collaborations alignées avec les valeurs et les engagements RSE de l'entreprise. À travers cette approche, SALT I affirme son ambition de bâtir des partenariats durables et responsables.

Il est important de préciser que les critères RSE ne constituent pas une barrière à l'entrée ni un obstacle à la remise des prix : ils représentent un préalable obligatoire à toute proposition commerciale. Ce processus permet à SALT I de mesurer le niveau de maturité RSE de ses fournisseurs et, le cas échéant, de les accompagner dans leur progression et leur développement, dans une logique d'amélioration continue.

➤ Médiation

Un médiateur interne à été désigné, pouvant être saisi directement par nos fournisseurs, mode de traitement privilégié en cas de litige.

Personne désignée en tant que médiateur interne fournisseurs :

Thomas DAMAREZ
Responsable QSE
Membre du COOP (codir)
tdamarez@salti.fr
06.13.70.32.85

Services centraux
ZI de la Pilaterie - Rue des Châteaux
59700 Marcq-en-Baroeul

Les rôles principaux du médiateur sont :

- Faciliter le dialogue entre l'entreprise et ses fournisseurs, notamment en cas de différend ;
- Prévenir les conflits en favorisant une communication ouverte et constructive ;
- Assurer une posture neutre et confidentielle dans le traitement des sollicitations fournisseurs ;
- Agir en toute indépendance des services opérationnels (achats, juridique, etc.) ;
- Contribuer à la résolution des litiges en tant que tiers de confiance ;
- Promouvoir les bonnes pratiques en matière de relations fournisseurs responsables ;
- Sensibiliser les équipes internes aux enjeux d'une relation fournisseur équilibrée et durable ;
- Intervenir dans le cas d'une dépendance forte signalée par un fournisseur ;
- Garantir l'égalité de traitement entre les fournisseurs.

➤ Écoute active de la voix des fournisseurs

SALTI encourage activement ses fournisseurs à s'impliquer pleinement dans les enjeux RSE en rejoignant le groupe de travail de la Communauté des Acteurs du Matériel Durable. Cette initiative collective vise à partager les bonnes pratiques, co-construire des solutions innovantes et renforcer l'impact positif de l'ensemble de la chaîne de valeur.

En parallèle, un travail commun est également mené lors des rencontres organisées par le DLR (Fédération des Distributeurs, Loueurs et Réparateurs de matériels). Grâce à son rôle de représentation et de défense des intérêts de la profession, le DLR offre un cadre structuré qui facilite les échanges et le dialogue entre SALTI et ses fournisseurs. Ces rencontres, qu'il s'agisse du congrès annuel, des journées des métiers ou des groupes de travail, permettent de partager les enjeux du secteur, d'aligner les pratiques et d'identifier ensemble des pistes d'amélioration. Elles renforcent ainsi la compréhension mutuelle, la confiance et la co-construction de solutions durables. L'accompagnement proposé par le DLR en matière de professionnalisation, de compétitivité et de bonnes pratiques économiques contribue également à élever le niveau d'exigence et de performance dans la relation fournisseur-client, au bénéfice de tous.

➤ Équité financière et égalité de traitement

Chez SALT, l'équité financière et l'égalité de traitement sont au cœur de la relation avec nos fournisseurs. Tous les appels d'offres et consultations suivent un processus simple, transparent et équitable, garantissant à chaque fournisseur des conditions identiques et un accès équitable aux informations. Plus de 90 % des dossiers sont soumis à une mise en concurrence rigoureuse, réduisant les attributions de gré à gré au strict minimum. À chaque étape (définition des critères, sourcing, comparaison des offres) les décisions sont prises de manière collégiale, impliquant les équipes achats, commerce, exploitation, ainsi que la direction générale et la présidence.

SALT veille également à ce que chaque dossier soit traité dans le respect strict du principe d'égalité de traitement. Des contrôles internes réguliers, supervisés par le conseil de surveillance, ainsi que l'application du code de conduite achats assurent une gestion équitable. Le directeur des achats et le médiateur se portent garants de cet engagement, tout en rejetant fermement toute pratique anticoncurrentielle.

Sur le volet financier, SALT s'engage pleinement au respect des délais de paiement légaux, réglementaires et, lorsque possible, volontaristes. Un suivi précis est assuré via un logiciel dédié, différenciant les types de fournisseurs et alertant en cas de risque de dépassement (par exemple, réceptions non effectuées, factures non conformes, litiges).

Les équipes impliquées (acheteurs, comptables, opérationnels, médiateur interne) sont formées, notamment à travers le plan d'action Achats responsables ISO 20400, et des objectifs clairs sont fixés à chaque direction concernée. Par ailleurs, la dématérialisation des factures et l'utilisation de corporate purchasing cards contribuent à fluidifier les processus et à réduire les délais de traitement.

Application du code de conduite

SALTI demande le respect de ce code de conduite à l'ensemble de ses partenaires et de toutes les parties prenantes (fournisseurs, sous-traitants, clients, salariés). SALTI se réserve le droit de faire des contrôles sur son application et peut interrompre toute relation commerciale sans préavis et sans indemnité si elle juge le comportement de ses parties prenantes inapproprié et en contradiction avec ce code de conduite.



Franck CHERUBIN
Directeur Achats

Signature

Je, soussigné(e) _____

confirme par la présente avoir pris pleinement connaissance de la Charte Achats et Fournisseurs Responsables de SALTl, dont le non-respect pourra être considéré comme un manquement de nature à entraîner, selon sa gravité, la résiliation du contrat ou de la relation commerciale.

Nom de l'entreprise : _____

Nom et fonction du représentant : _____

Fait à :

Signature :

Le : ____ / ____ / ____